

RÉPUBLIQUE DU BURUNDI



**Ministère des Finances ,du Budget
et de la Planification Economique**

**Institut National de la Statistique
du Burundi
(INSBU)**

**Ministère de l'Environnement, de
l'Agriculture et de l'Elevage**

**Direction Générale de la Planification
(DGP)**



RAPPORT D'ANALYSE DES BILANS ALIMENTAIRES DU BURUNDI 2023



Bujumbura, juin 2025



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

TABLE DES MATIERES

Sigles et Abréviations	2
Avant-propos.....	3
1. INTRODUCTION	4
1.1. Aperçu des Bilans Alimentaires (BA)	4
1.2. Les sources de données.....	5
2. PRINCIPAUX RESULTATS.....	6
2.1. Disponibilité alimentaire par habitant et par an (Kg)	6
2.1.1. Produits végétaux	6
2.1.2. Produits animaux	7
2.2. Disponibilités Energétiques Alimentaires.....	7
2.2.1. Disponibilités Energétiques Alimentaires des produits végétaux.....	8
2.2.2. Disponibilités Energétiques Alimentaires des produits animaux	10
2.3. Disponibilité des Protéines	11
2.4. Disponibilité des lipides.....	12
2.5. Taux d'Autosuffisance alimentaire	13
2.6. Taux de dépendance à l'importation (TDI)	14
2.7. Indice de perte alimentaire (IPA).....	15
2.8. Prévalence de la sous-alimentation (PSA).....	16
3. CONCLUSIONS	17
Annexe : Tableau détaillé des résultats des Bilans Alimentaires Burundi 2022	0

Sigles et Abréviations

BA	Bilans Alimentaires
CDU	Comptes Disponibilités Utilisations
DEA	Disponibilités Energétiques Alimentaires
DSIEA	Direction des Statistiques et Informations Environnementale et Agricoles
EDS	Enquêtes Démographiques et de Santé
ENAB	Enquête Nationale Agricole du Burundi
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
IPC	Indice des Prix à la Consommation
INSBU	Institut National de la Statistique du Burundi
IPA	Indice des Pertes Alimentaires
Kcal	Kilocalorie
Kg	Kilogramme
MINEAGRIE	Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage
ODD	Objectifs de Développement Durable
PSA	Prévalence de la Sous-alimentation
TAS	Taux d'Autosuffisance Alimentaire
TDI	Taux de Dépendance aux Importations

Avant-propos

La Direction des Statistiques et Informations Environnementale et Agricoles (DSIEA) du Ministère de l'environnement, de l'Agriculture et de l'élevage avec l'appui de l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) publie le rapport sur les Bilans Alimentaires du Burundi pour l'année 2023. L'élaboration de ce rapport témoigne de l'engagement de la DSIEA et de l'INSBU à collecter, analyser et publier en permanence les données sur les statistiques agricoles en général et les statistiques des Bilans Alimentaires (BA) en particulier, dans le but d'améliorer les statistiques relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burundi.

Ce rapport fournit une image claire de l'approvisionnement alimentaire du pays ainsi que les utilisations, faisant ressortir entre autres, la disponibilité nutritionnelle en termes de calories, de protéines et de lipides.

Les résultats des Bilans Alimentaires aident également à déterminer si un pays est autosuffisant ou s'il dépend des importations pour combler sa disponibilité nationale. En outre, le BA peut être utilisé pour mesurer et suivre les progrès réalisés par rapport à certains indicateurs de sécurité alimentaire des ODD, tels que la prévalence de la sous-alimentation et l'Indice des Pertes Alimentaires.

C'est pourquoi j'encourage, les responsables des structures publiques et privées, les chercheurs ainsi que les différents partenaires à exploiter pleinement le contenu de ce rapport.

J'exprime ma gratitude à la Cellule Technique chargée de la compilation des BA et à toutes les parties prenantes qui ont contribué à la réussite de cet exercice de compilation des Bilans Alimentaires de 2023.

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

Ir. DODIKO Prosper

1. INTRODUCTION

1.1. Aperçu des Bilans Alimentaires (BA)

Un Bilan Alimentaire est un cadre comptable/statistique national montrant une image complète de l'approvisionnement et de l'utilisation alimentaire dans un pays donné au cours d'une période de référence spécifiée. Il montre les quantités et les types d'aliments disponibles pour la consommation humaine, en précisant toutes les sources potentielles d'approvisionnement et d'utilisation de tout produit alimentaire. La disponibilité totale d'un produit alimentaire donné comprend la quantité produite, la quantité importée et la quantité du produit qui est soit ajoutée aux stocks, soit retirée des stocks.

Disponibilité totale = Production + Importations – Variation des stocks

L'utilisation totale d'un produit alimentaire donné comprend la quantité exportée, la quantité perdue tout au long de la chaîne d'approvisionnement, la quantité de nourriture consacrée à l'alimentation du bétail, la quantité utilisée pour les semences, la nourriture consommée par les touristes, la quantité utilisée à des fins de transformation, la nourriture consommée par la population, la quantité des produits utilisés comme intrants dans les industries non alimentaires (usage industriel), ainsi que d'autres utilisations résiduelles.

Utilisation totale = Exportations + Alimentation animale + Semences + Perte + Transformation alimentaire + Aliments touristiques + Utilisation industrielle + Utilisations résiduelles et autres.

Le principe de base des Bilans Alimentaires repose sur le fait que toutes les quantités totales allouées à toutes les sources d'approvisionnement doivent être égales aux quantités allouées aux différentes utilisations. L'ensemble des informations relatives à l'équilibre entre la disponibilité totale de chaque produit et son utilisation totale est connu sous le nom de Comptes Disponibilité Utilisations (CDU).

En analysant les besoins énergétiques alimentaires et la disponibilité énergétique alimentaire, des estimations de la population sous-alimentée peuvent être dérivées. Ceci est essentiel pour la planification en matière de sécurité alimentaire et le suivi des progrès réalisés dans l'accomplissement des ODD notamment (i) la cible 2.1 des ODD (à savoir : « D'ici 2030, éliminer la faim et garantir l'accès de tous, en particulier des pauvres et des personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, à une alimentation saine, nutritive et suffisante toute l'année », et (ii) la cible 12.3 des ODD, qui vise à réduire de moitié le gaspillage alimentaire mondial par habitant au niveau de

la vente au détail et du consommateur, et à réduire les pertes alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes post récoltes.

La disponibilité de statistiques des BA complètes et à jour permet de mesurer l'autosuffisance alimentaire par le biais d'un indicateur dénommé Taux d'Autosuffisance Alimentaires qui exprime la part de la production dans la disponibilité nationale. Il en est de même de la dépendance d'un pays aux importations qui est mesurée à travers le Taux de Dépendance aux Importations (TDI) qui exprime le poids des importations dans la disponibilité nationale. Ces indicateurs calculés au niveau individuel (chaque produit), ainsi qu'au niveau agrégé (groupes de produits, ensemble de produits), constituent des informations très utiles pour les décideurs du secteur agricole pour mieux orienter les investissements dans le but d'améliorer la performance du secteur.

1.2. Les sources des données

Une grande partie des données de base utilisées pour la compilation des Bilans Alimentaires provient de l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU) et du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE). Plus particulièrement, les sources de données utilisées sont les suivantes :

1. Enquêtes et recensements : les données sur la production agricole, les superficies et les rendements de l'Enquête Nationale Agricole du Burundi (ENAB), les données démographiques du recensement général de la population et de l'habitat, les prix des produits agricoles collectées à travers l'enquête de l'indice des prix à la consommation (IPC), la transformation alimentaire provenant de l'enquête trimestrielle de l'Indice de la Production Industrielle.
- Comptes nationaux: les parts de transformation des produits et le Produit Intérieur Brut (PIB).
- Sources de données administratives : Pour les données commerciales (importations et exportations), l'effectif de cheptels, l'alimentation animale, les taux de semences.
- FAO : Pour les facteurs de conversion techniques (Poids carcasse, valeurs nutritionnelles pour certains produits, les taux d'extraction).

Le présent rapport montre les principaux résultats des BA pour l'année 2023. Une description plus complète de la méthodologie/approche et des sources de données peut être consultée dans la première édition du rapport des Bilans Alimentaires¹ couvrant la période 2020-2021.

¹ Le premier rapport peut être consulté à l'adresse : https://www.insbu.bi/wp-content/uploads/2023/04/Rapport-Final_BA-Burundi_17Apr2023.pdf

2. PRINCIPAUX RESULTATS

Ce chapitre s'appesantit sur les résultats de l'analyse des BA, en se focalisant sur les éléments suivants :

- Disponibilités alimentaires par habitant en quantité (kg);
- Disponibilités énergétiques alimentaire (Kcal/habitant/jour) ;
- Disponibilités des protéines (g/habitant/jour) ;
- Disponibilité des lipides (g/habitant/jour) ;
- Les Taux d'Autosuffisance Alimentaires (TAS) et les Taux de Dépendance des Importations (TDI) ;
- L'Indice des Pertes Alimentaires ; et
- La Prévalence de la Sous-alimentation (PSA).

2.1. Disponibilité alimentaire par habitant et par an (Kg)

2.1.1. Produits végétaux

Les données du tableau 1 montrent que la disponibilité alimentaire par personne et par an en termes de quantité pour les produits végétaux, dépend principalement des racines et tubercules (301,9 kg), des céréales (90 kg), des fruits (66,5kg), les boissons alcoolisées (49,1kg) et légumineuses sèches (39,1 kg). Par rapport à l'année 2022, à l'exception des légumineuses sèches, les légumes, les stimulants et les épices, la disponibilité par tête (en kg) a connu une hausse pour tous les autres groupes de produits.

Tableau 1 : Disponibilité alimentaire par habitant et par an en kilogramme(Kg), par groupe de produits végétaux

Groupe des végétaux	2022	2023
Céréales	76	90,5
Racines et tubercules	297,5	301,9
Cultures sucrières	-	8,8
Sucre et édulcorants	6	5,3
Légumineuses sèches	47,7	39,1
Oléagineux	2	2,6
Huiles végétales	2,7	3,6
Légumes	1,5	0,7
Fruits	31,7	66,5
Stimulants	3,4	3,2
Epices	0,2	0,2
Boissons alcoolisées	41	49,1

2.1.2. Produits animaux

Concernant les produits d'origine animale, le tableau 2 présente la disponibilité annuelle par habitant (Kg) pour la consommation humaine au Burundi. Il ressort que le lait est de loin le plus important avec une disponibilité par habitant et par an de 21,2 kg. Le groupe de poissons et fruits de mer et la viande affichent respectivement une disponibilité de 3,6 kg et 1,2 kg par habitant et par an. Le lait enregistre une diminution entre 2022 et 2023 (passant de 22,6 à 21,2 kg), les autres produits n'ont pas significativement varié.

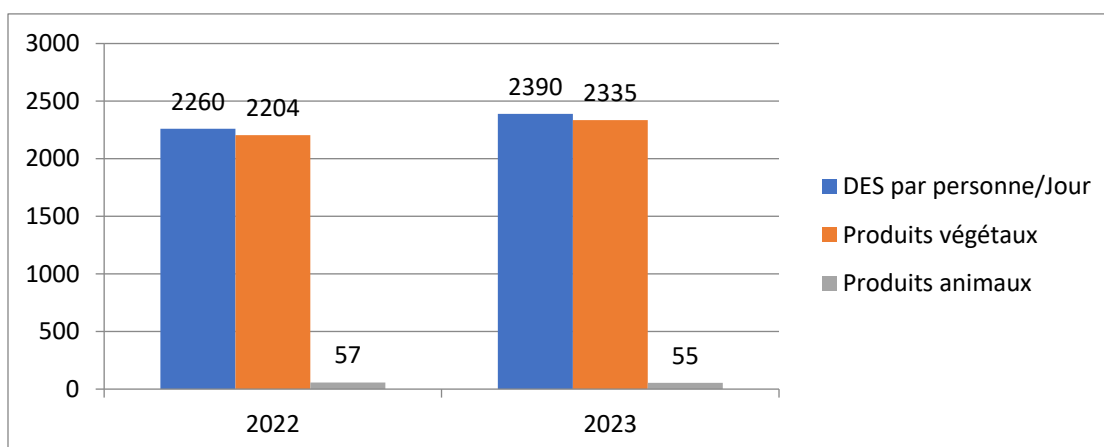
Tableau 2 : Disponibilité alimentaire par habitant et par an (Kg), par groupe de produits animaux

Groupe des animaux	2022	2023
Viande	1,2	1,2
Graisses animales	0,1	0,1
Lait - excluant le beurre	22,6	21,2
Œufs	0,3	0,4
Poissons et Fruits de mer	4	3,6

2.2. Disponibilités Énergétiques Alimentaires

La disponibilité énergétique alimentaire est un indicateur qui sert à estimer la quantité de calories disponibles par personne et par jour pour la consommation humaine. Les résultats du graphique 1 montrent une disponibilité énergétique alimentaire totale estimée à 2 390 Kcal/hab/jour pour l'année 2023, ce qui est supérieur à la valeur de 2022 qui était de 2 260 Kcal/hab/jour.

Graphique 1: Disponibilités Energétiques Alimentaires



2.2.1. Disponibilités Energétiques Alimentaires des produits végétaux

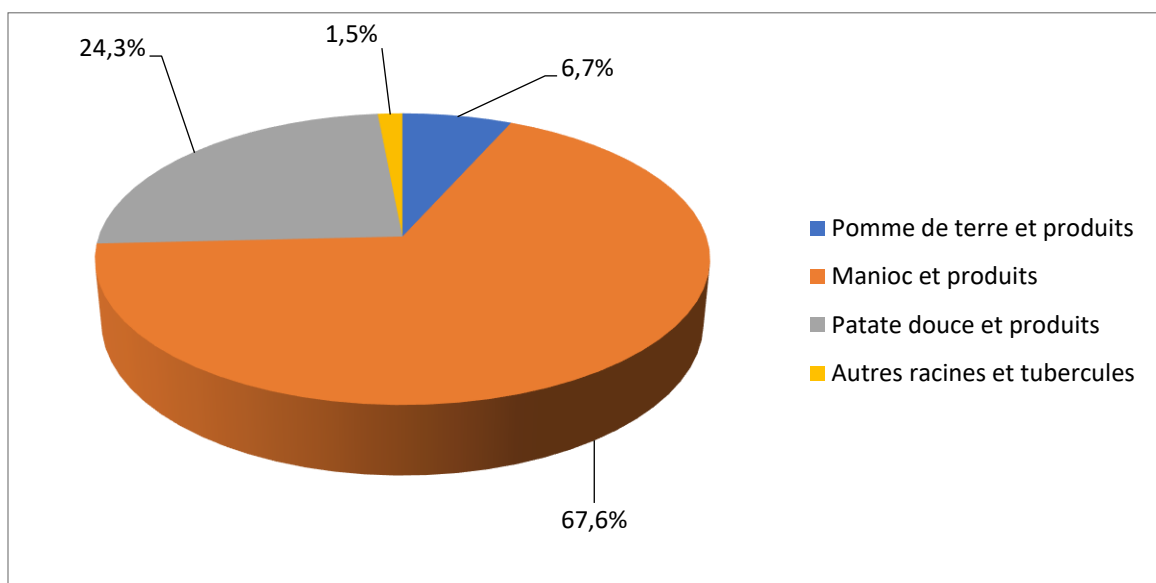
Le tableau ci-dessous montre que les groupes de produits racines et tubercules, céréales et légumineuses sèches sont les plus grands contributeurs au total de la disponibilité énergétique alimentaire des produits végétaux (respectivement 34,8%, 32,5% et 15,6%). Les trois groupes à eux seuls ont contribué à hauteur de 82,9% au total des calories des produits végétaux.

Tableau 3: Contribution (%) de groupes de produits au total de disponibilités énergétiques alimentaires de produits végétaux

Groupe de produits	Contribution en %
Céréales	32,5
Racines et tubercules	35,4
Cultures sucrières	0,3
Sucre et édulcorants	2,1
Légumineuses sèches	15,6
Noix	-
Oléagineux	1,1
Huiles végétales	3,7
Légumes	0,0
Fruits	6,4
Stimulants	0,1
Epices	-
Boissons alcoolisées	2,6
Total	100

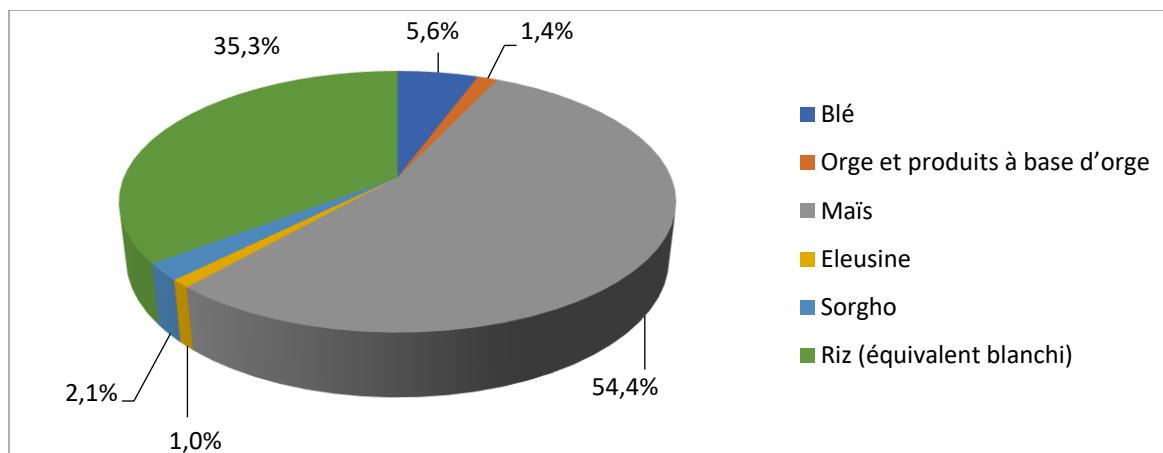
Dans le groupe de racines et tubercules, le manioc est le plus grand contributeur en termes de calories. En effet, 2 calories sur 3 du groupe des racines et tubercules sont apportées par le manioc (soit 67,6%). Les patates douces se placent en deuxième position avec un apport presque un quart du total de la disponibilité énergétique alimentaire des racines et tubercules comme le montre la figure ci-dessous.

Graphique 2: Contribution de produits au total de disponibilités énergétiques alimentaires des racines et tubercules



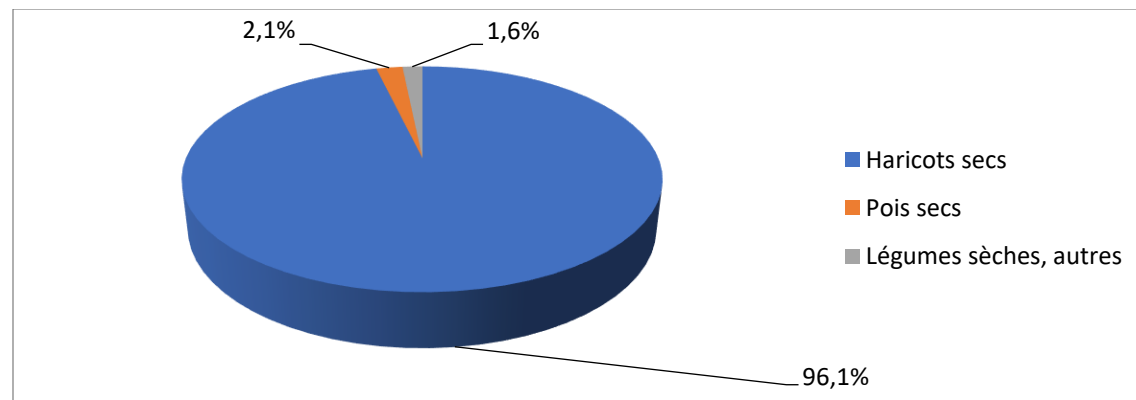
En ce qui concerne les céréales, le maïs (54,4%) est le produit qui a plus contribué au total de disponibilité énergétique alimentaire du groupe des céréales en 2023. Le riz et le blé ont contribué chacun respectivement 35,3% et 5,7 au total de calories libérées par les céréales. Les autres produits céréaliers à 4,6% comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 3: Contribution de produits au total de disponibilités énergétiques alimentaires des céréales



Quand on considère les légumineuses, il ressort que le haricot est le produit qui a apporté presque la totalité des calories dans ce groupe avec une contribution de 96,1% comme cela ressort dans le graphique ci-dessous.

Graphique 4: Contribution de produits au total de disponibilités énergétiques alimentaires des légumineuses



2.2.2. Disponibilités Énergétiques Alimentaires des produits animaux

Comme le montre le tableau ci-dessous, le lait a contribué à plus de deux tiers (63,6%) au total de la disponibilité énergétique alimentaire des produits animaux. Le poisson et la viande ont contribué respectivement 12,3 % et 10,9 % de la disponibilité totale et les autres produits animaux tels que les œufs, les abats et les graisses animales à 13,2%.

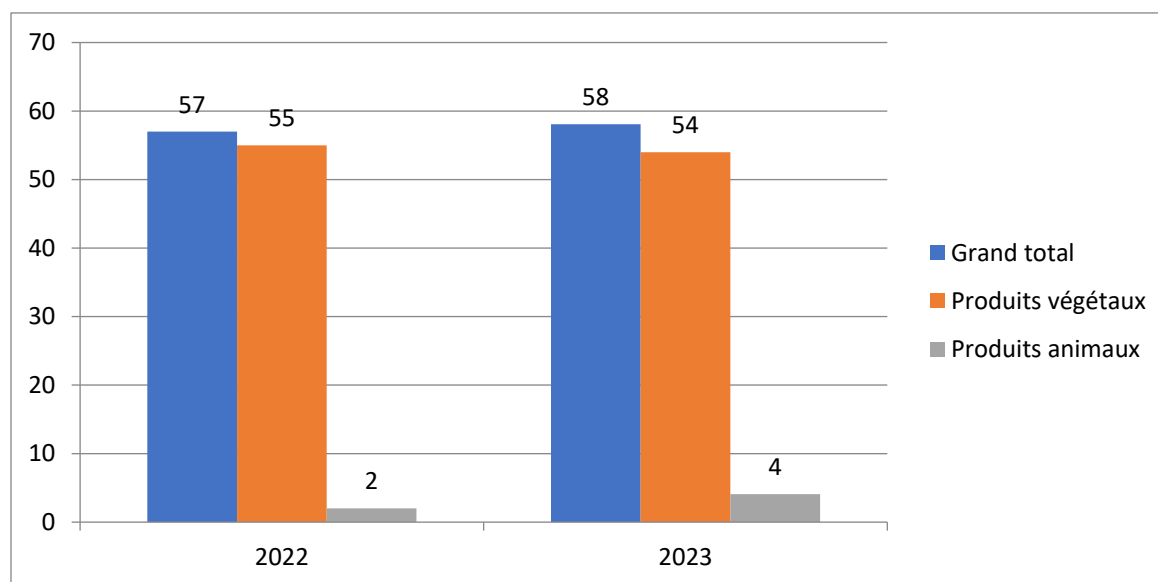
Tableau 4: Contribution de groupes de produits au total de disponibilités énergétiques alimentaires de produits animaux

Produits animaux	Contribution (%)
Lait	63,6
Viande	10,9
Poissons et Fruits de mer	12,3
Autres	13,2

2.3. Disponibilité des Protéines

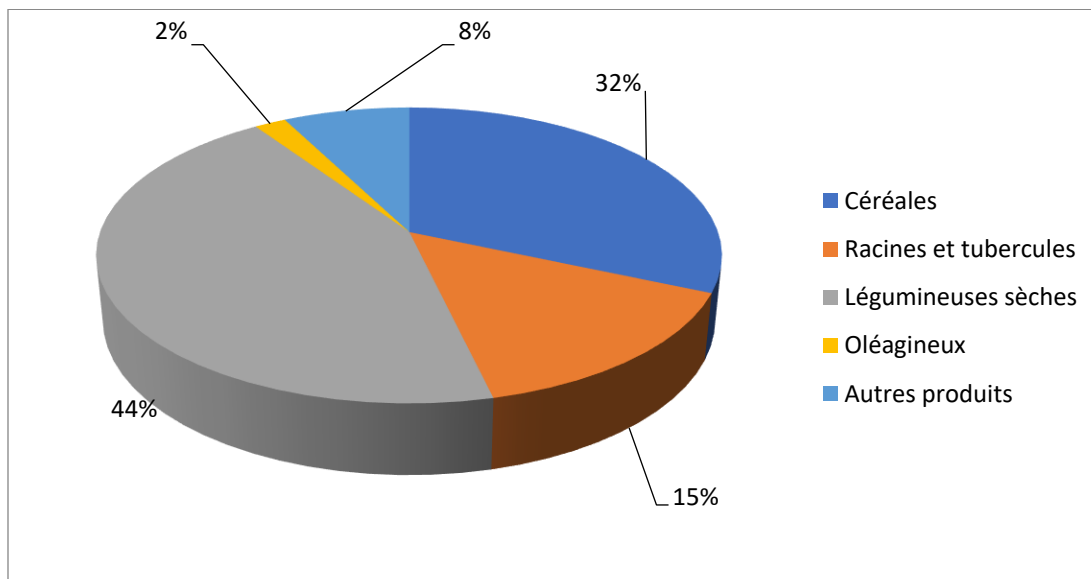
En 2023, le niveau de la disponibilité en protéines par habitant et par jour au Burundi s'est établi à 58 grammes, soit une variation en diminution de 1,7 % rapport à 2022. Une plus grande quantité de protéines provenait principalement de produits végétaux (93,1 %).

Graphique 5: Disponibilités en protéines en g



44,2% de la disponibilité des protéines des produits végétaux est apportée par les légumineuses, notamment le haricot. Les céréales et les racines et tubercules ont contribué respectivement à 31,5% et 14,8% au total de la disponibilité des protéines des produits végétaux.

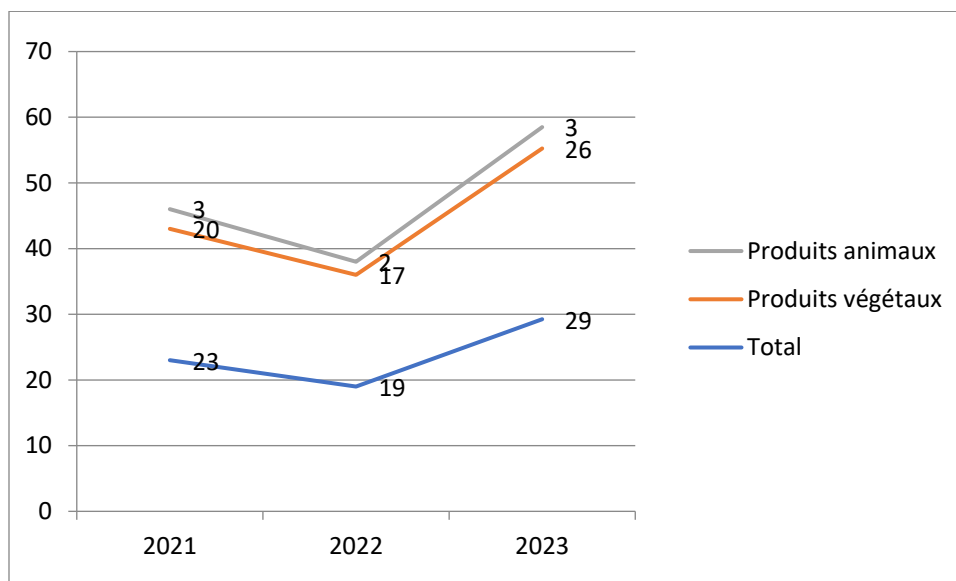
Graphique 6: Contribution de groupes de produits au total de disponibilités des protéines



2.4. Disponibilité des lipides

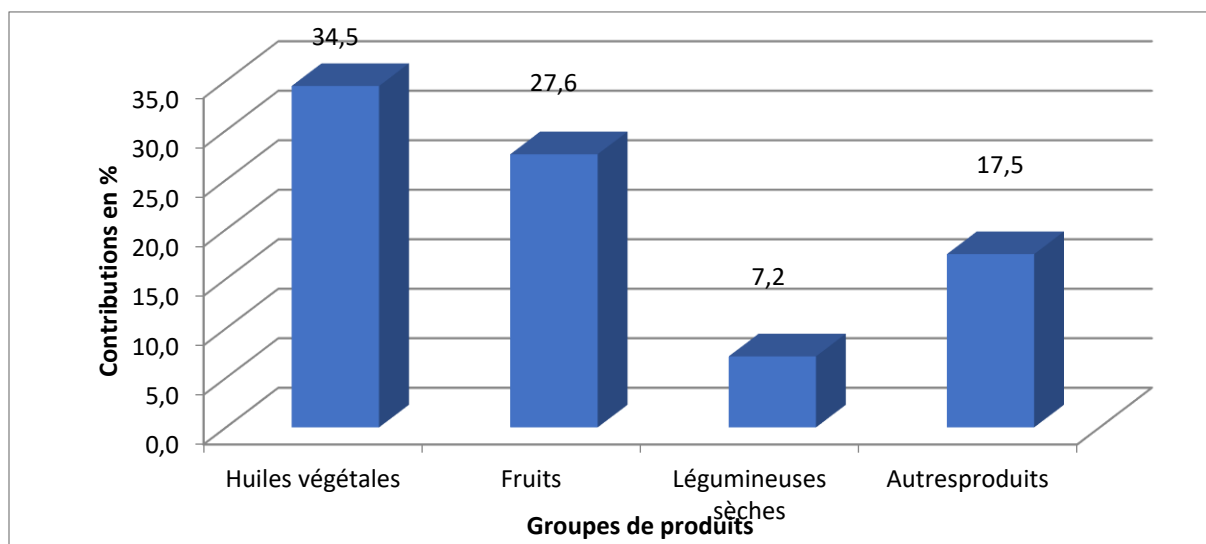
En 2023, la disponibilité par personne et par jour des lipides était de 29 grammes. Cette disponibilité a varié comparativement aux années de 2022(19 grammes) et 2021 (23 grammes). Les produits végétaux sont de loin les plus grands contributeurs à la disponibilité par personne et par jour des lipides (88,8% pour les produits végétaux soit 26 g en 2023 contre 12,4% pour les produits animaux soit 3g).

Graphique7: Disponibilité des lipides par personne et par jour en g



Les huiles végétales ont plus contribué à la disponibilité des lipides (34,5%). Les fruits ont apporté une contribution de 27,6%. Quant aux groupes des céréales, les oléagineux et le lait, ils ont affiché une contribution de 6,9% chacun.

Graphique 8: Contribution en % de groupes de produits au total de disponibilités de lipides



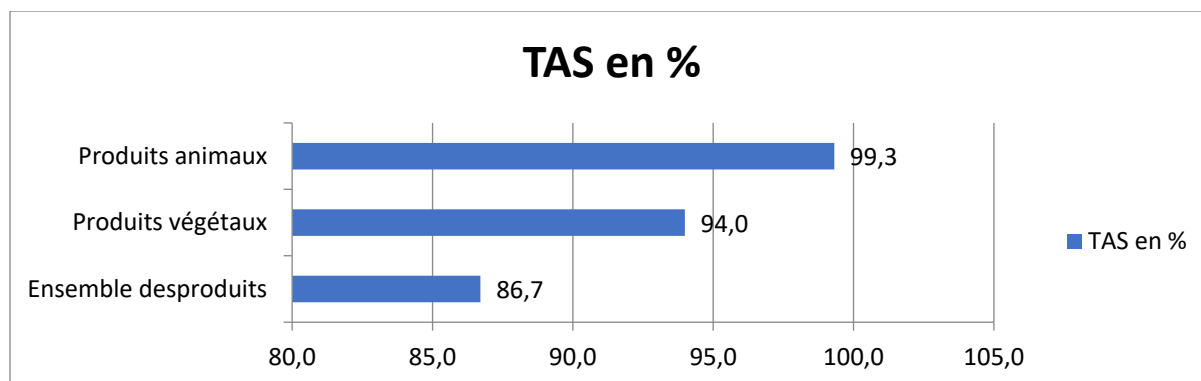
2.5. Taux d'Autosuffisance alimentaire

Le taux d'autosuffisance (TAS) exprime l'ampleur de la production par rapport à l'utilisation nationale ou la disponibilité nationale. En d'autres, il exprime le pourcentage de la production par rapport à la disponibilité nationale comme le montre la formule ci-dessous :

$$TAS (\%) = \frac{Production}{Production + Importations - Exportations - Variation des stocks} * 100$$

Les résultats présentés dans le tableau 6 montrent qu'en 2023, le TAS pour l'ensemble des produits était de 86,7 pour cent. Les TAS des produits végétaux en 2023 était de 94,0 pour cent contre 99,3% pour les produits animaux.

Graphique9: Taux d'Autosuffisance alimentaire(%)



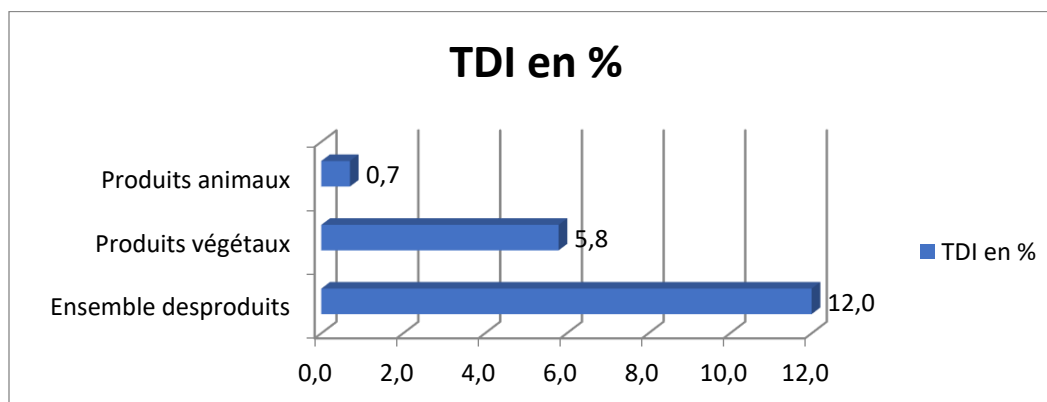
2.6. Taux de dépendance à l'importation (TDI)

Le Taux de dépendance aux importations (TDI) exprime le poids des importations dans la disponibilité nationale ou utilisation nationale comme l'indique la formule ci-dessous :

$$TDI (\%) = \frac{\text{Importations}}{\text{Production} + \text{Importations} - \text{Exportations} - \text{Variation des stocks}} * 100$$

Le tableau 7, montre qu'environ 12,0 pour cent des disponibilités nationales ont été importés pour satisfaire la demande intérieure en 2023. Les données du BA révèlent en outre que le taux de dépendance à l'importation (TDI) pour les produits végétaux et les produits d'origine animale étaient respectivement de 5,8 pour cent et de 0,7 pour cent. Une légère hausse de la dépendance aux importations est enregistrée par rapport à 2023. En effet, le TDI pour l'ensemble des produits est passé de 9,8 % en 2022 à 12,0% en 2023.

Graphique 10: Taux de Dépendance aux Importations (%)



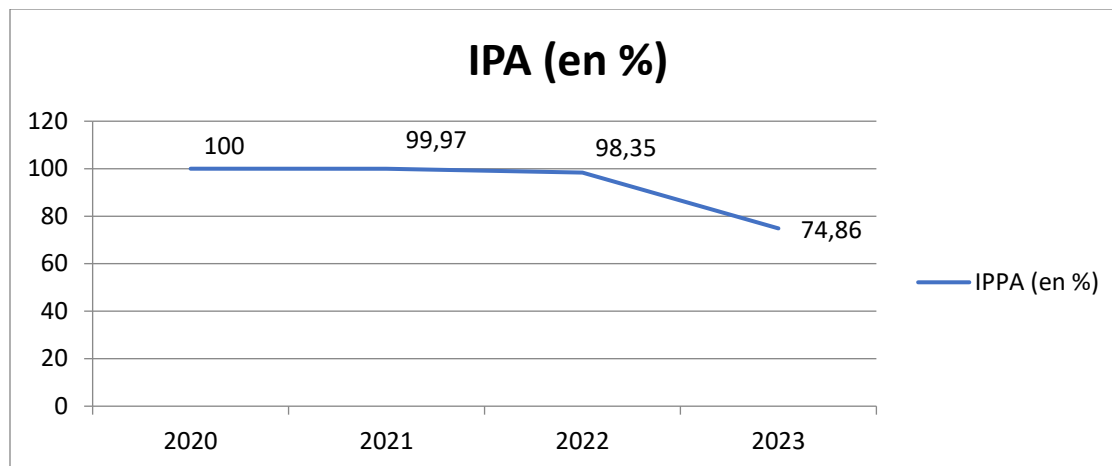
2.7. Indice des pertes alimentaires (IPA)

L'indice des pertes alimentaires (IPA) est l'un des indicateurs utilisés pour suivre les progrès des ODD et plus précisément l'objectif de la cible 3 de l'ODD 12 qui stipule que : **«D'ici 2030, réduire de moitié le gaspillage alimentaire mondial par habitant au niveau du commerce de détail et des consommateurs, et réduire les pertes alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes post-récolte».**

L'indice des Pertes Alimentaires est axé sur le pourcentage de la nourriture qui quitte la chaîne d'approvisionnement alimentaire, sans n'être affecté à aucune des autres utilisations. Il permet de suivre l'évolution du pourcentage des pertes des produits dans le temps par rapport à une période de référence afin de rendre compte des progrès accomplis. L'objectif de l'indice est de permettre aux décideurs politiques d'examiner les tendances positives et négatives des pertes alimentaires par rapport à une année de référence afin d'améliorer l'efficacité du système d'approvisionnement alimentaire.

Comme l'illustre le graphique ci-dessous, Le niveau de l'Indice des Pertes Alimentaires en 2023 était de 74,86%, en baisse comparativement à l'année de base 2020. Cela s'explique par une baisse constatée dans les pourcentages des pertes alimentaires.

Graphique 11: Indice des Pertes Alimentaires (%)

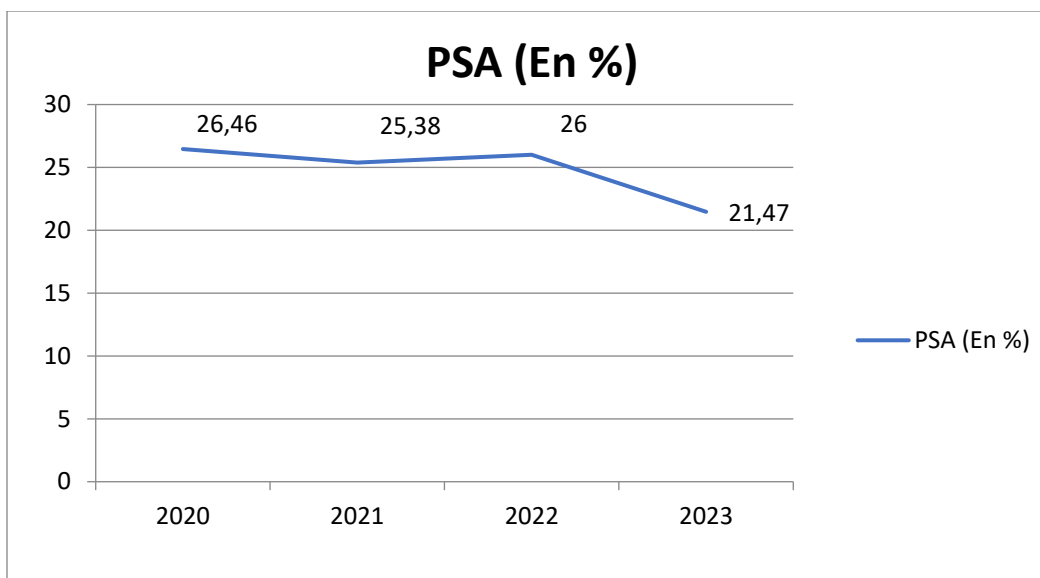


2.8. Prévalence de la sous-alimentation (PSA)

La sous-alimentation est définie comme la *«situation dans laquelle la consommation alimentaire habituelle d'un individu est insuffisante pour fournir l'apport énergétique alimentaire (Dietary Energy Consumption, DEC en anglais) nécessaire à une vie normale, saine et active»*. La prévalence de la sous-alimentation est une estimation du pourcentage de personnes dans la population totale qui sont en situation de sous-alimentation. Cet indicateur est très important en ce sens qu'il permet de suivre l'atteinte de la Cible 1 de l'ODD 2 qui stipule que: **«D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante»**.

La Prévalence de la Sous-alimentation en 2023 s'est établie à 21,47%, en baisse par rapport à 2022 dont le niveau était à 26 %. Cela est dû à l'augmentation des disponibilités énergétiques alimentaires par personne et par jour, passé de 2260 Kcal en 2022 à 2390 Kcal en 2023. En effet, la consommation moyenne dans la population (qui n'est rien d'autre ici que la disponibilité énergétique alimentaire par personne et par jour) est un paramètre clé de la prévalence de la sous-alimentation, et cette prévalence est négativement corrélée à cette moyenne. Autrement dit, plus la disponibilité énergétique alimentaire est élevée, plus la prévalence est faible et vice versa.

Graphique 12: Prévalence de la Sous-alimentation (%)



La population sous-alimentée est définie comme suit :

$$Population\ sous-alimentée_t = (Prévalence_t * Population_t) / 100$$

La population sous-alimentée pour l'année 2023 était de 2,7 millions de personnes.

3. CONCLUSIONS

Les résultats des Bilans Alimentaires pour l'année de référence 2023 indiquent une hausse dans la disponibilité énergétique alimentaire comparativement à 2022. En effet, la disponibilité énergétique alimentaire par personne et par jour est passée de 2260 Kcal à 2390 Kcal. Cela a eu pour corollaire la baisse de la prévalence de la sous-alimentation (passant de 26 % en 2022 à 21,47% en 2023). La disponibilité énergétique alimentaire provient essentiellement des produits d'origine végétale (97,7%).

Les niveaux de disponibilités des protéines et des lipides par personne et par jour sont établis respectivement à 58g et 29g. Plus de la moitié de la disponibilité des protéines est apportée par les légumineuses. Quant aux lipides, ils tirent essentiellement leur source des huiles végétales.

Le pays dépend en grande partie des importations pour couvrir ses utilisations nationales pour les produits tels que le blé et le sucre. Une politique qui consisterait à

investir dans le secteur l'Agriculture pourrait permettre de réduire les importations de ces deux produits.

Annexe : Tableau détaillé des résultats des Bilans Alimentaires Burundi 2023

Pop (un millier) : 13097

Produits	DISPONIBILITES INTERIEURES (1000 TM)					UTILISATIONS INTERIEURES (1000 TM)						DISPONIBILITE PAR TETE			
												Alim.			
	Prod.	Import.	Export.	Variation	Total	Transf	Pertes	Alim.	Semence	Autres	Alim.	Humaine	PAR JOUR		
				Stocks	D.I.			Animale		Util.	Humaine	par an	Calories	Protéines	Lipides
	1000 Tonnes											Kg.	unité	g	G
Grand total													2390	58	29
Produits végétaux													2335	54	26
Produits animaux													55	4	3
Céréales	1148	168	17	-35	1334	64	62	9	13	1	1185	90	759	17	2
Blé et produits	9	77	17	-8	77	0	3	4	1	0	69	5,2	43	1	0
Orge et produits à base d'orge	0	18	0	0	18	0	0	0	0	1	17	1,3	11	0	0
Maïs et produits	603	46	0	-27	676	31	32	0	9	0	604	46,1	413	10	1
Seigle et produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Avoine et produits à base d'avoine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Millet et produits à base de millet	13	0	0	0	13	0	1	0	0	0	12	0,9	8	0	0
Sorgho et produits	51	10	0	0	61	33	3	0	1	0	24	1,8	16	0	0
Riz (équivalent blanchi)	472	17	0	0	489	0	24	5	2	0	459	35,0	268	6	1
Céréales, autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Racines et tubercules	4500	0	0	0	4500	0	544	0	4	-1	3954	301,9	827	8	1
Pomme de terre et produits	419	0	0	0	419	0	21	0	4	0	394	30,1	55	1	0
Manioc et produits	2916	0	0	0	2916	0	466	0	0	-1	2451	187,1	559	5	1
Patate douce et produits	1100	0	0	0	1100	0	57	0	0	0	1043	79,7	201	2	0
Ignames	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Autres racines et tubercules	65	0	0	0	65	0	0	0	0	0	65	5,0	12	0	0
Cultures sucrières	141	0	0	0	141	26	0	0	0	0	115	8,8	7	0	0
Sucre (équivalent brut)	141	0	0	0	141	26	0	0	0	0	115	8,8	7	0	0
Betteraves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Sucre et édulcorants	34	37	0	0	70	1	0	0	0	0	70	5,3	49	0	0
Sucre non raffiné	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0,1	0	0	0

sucre équivalent raffiné	32	36	0	0	68	1	0	0	0	0	67	5,1	48	0	0
Autres édulcorants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Miel	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0,2	1	0	0
Légumineuses sèches	679	2	0	-1	682	0	34	0	39	99	512	39,1	364	24	2
Haricots secs	662	0	0	0	662	0	33	0	38	99	493	37,6	350	24	2
Pois secs	11	0	0	-1	12	0	1	0	0	0	11	0,8	8	0	0
Légumes sèches, autres	7	2	0	0	9	0	0	0	1	0	8	0,6	6	0	0
Noix	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Noix	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Oléagineux	228	0	0	0	228	190	2	0	1	0	35	2,6	25	1	2
Graines de soja	20	0	0	0	20	0	1	0	0	0	19	1,4	13	1	1
Arachides	14	0	0	0	14	0	1	0	1	0	12	0,9	10	0	1
Graines de tournesol	3	0	0	0	4	0	0	0	0	0	4	0,3	2	0	0
Graines colza/moutarde	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Noix de coco (incl. coprah)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Graines de sésame	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Palmistes	190	0	0	0	190	190	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Olives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Autres cultures oléagineuses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Huiles végétales	33	14	0	0	47	0	0	0	0	0	47	3,6	86	0	10
Huile de soja	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Huile d'arachide	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Huile de tournesol	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0,1	1	0	0
Huile de colza/moutarde	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Huile de coton	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0,1	1	0	0
Huile de palmistes	9	0	0	0	9	0	0	0	0	0	9	0,7	16	0	2
Huile de palme	25	12	0	0	37	0	0	0	0	0	37	2,8	68	0	8
Huile de coprah	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Huile de sésame	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Huile d'olive	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Huile de maïs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Autres huiles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Légumes	0	9	0	0	9	0	0	0	0	0	9	0,7	0	0	0
Tomates	0	8	0	0	8	0	0	0	0	0	8	0,6	0	0	0
Oignons secs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0

Autres légumes	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0,1	0	0	0
Fruits	1626	4	17	0	1614	641	37	0	0	64	872	66,5	149	2	8
Oranges et mandarines	0	3	0	0	3	0	0	0	0	0	3	0,2	0	0	0
Citrons et limes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Pamplemousses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Autres agrumes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Bananes	1284	0	0	0	1284	641	37	0	0	64	542	41,4	68	1	0
Plantains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Pommes (excl. cidre)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Ananas et produits à base d'ananas	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Dates	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Raisins et produits (hors vin)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Fruits, autres	342	1	16	0	326	0	0	0	0	0	326	24,9	81	1	8
Stimulants	64	0	22	0	42	0	0	0	0	0	42	3,2	3	1	0
Café et produits	13	0	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Fèves de cacao et produits à base de cacao	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Thé (y compris le maté)	51	0	9	0	42	0	0	0	0	0	42	3,2	3	1	0
Epices	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0,2	1	0	0
Poivre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Poivre rouge	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Girofles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Autres épices	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0,2	1	0	0
Boissons alcoolisées	686	15	21	0	680	0	27	0	0	9	644	49,1	60	0	0
Vin	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0,1	0	0	0
Bière d'orge	254	4	20	0	238	0	0	0	0	0	238	18,2	24	0	0
Boissons fermentées	431	0	0	0	431	0	27	0	0	0	404	30,9	36	0	0
Boissons alcoolisées	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0	0	0
Alcool, non alimentaire	0	9	0	0	9	0	0	0	0	9	0	0,0	0	0	0
Viande	15	0	0	0	15	0	0	0	0	0	15	1,2	6	0	0
Viande de bovins	4	0	0	0	5	0	0	0	0	0	5	0,4	2	0	0
Viande d'ovins/caprins	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0,2	1	0	0
Viande de porc	5	0	0	0	5	0	0	0	0	0	5	0,4	3	0	0
Viande de poule/volailles	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0,1	0	0	0
Autre viande	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2	0,1	0	0	0

Abats	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0,1	0	0	0
Abats comestibles	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0,1	0	0	0
Graisses animales	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0,1	4	0	0
Graisses animales	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0,1	1	0	0
Lait	312	2	0	0	314	26	10	0	0	0	0	278	21,2	35	2	2
Lait - excluant le beurre	312	2	0	0	314	26	10	0	0	0	0	278	21,2	35	2	2
Œufs	5	0	0	0	5	0	0	0	0	1	0	5	0,4	1	0	0
Œufs	5	0	0	0	5	0	0	0	0	1	0	5	0,4	1	0	0
Poissons et Fruits de mer	42	5	0	0	47	0	0	0	0	0	0	47	4	7	1	0
Poissons Eaux Douces	42	0	0	0	42	0	0	0	0	0	0	42	3,3	6	1	0
Autres Poissons marins	0	5	0	0	5	0	0	0	0	0	0	4	0,3	1	0	0
Produits divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	8	0	0
Aliments pour nourrisson	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	4	0	0
Produits divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	4	0	0